

COMMUNE DE CREST-VOLAND (Savoie)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 20 mars 2026**

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à 19 heures 00, les membres du conseil municipal de la commune de CREST-VOLAND, proclamés élus à la suite des opérations électorales du 15 mars 2026, se sont réunis à la mairie de Crest-Voland, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire Christophe RAMBAUD.

En exercice : 11
Présents : 11
Absents : 00
Votants : 11

Date de la convocation : 16/03/2026

Présents : RAMBAUD Christophe, GARDET Benjamin, MOLLIER Christelle, BOURGEOIS-ROMAIN Florent, SMILEVITCH Sophie Anne, PAPOZ Aurélie, BAIZET Jérémy, SOCQUET-JUGLARD Magdalène, ROSSAT-MIGNOD Florian, LAGOZNY Romane, AINOZ Jean-Louis.

Secrétaire : SOCQUET-JUGLARD Magdalène

Délibération 2026-03D01-02 – Election du Maire

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7 ;

Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 11

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 6

A obtenu :

- Monsieur GARDET Benjamin – 11 (onze) voix

Monsieur GARDET Benjamin ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Ainsi délibéré en séance, les jours mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme et exécutoire

Le doyen des conseillers municipaux
Jean-Louis AINOZ

